



MOT DU MAIRE

Avis à nos concitoyens,
Depuis plusieurs semaines, les agents d'accueil de la mairie et des mairies déléguées font face à une recrudescence d'incivilités et d'agressions verbales de la part de certains usagers.

Les élus de la collectivité tiennent à rappeler que les agents sont au service de la population : ils vous accueillent avec professionnalisme, font preuve d'écoute et mettent tout en œuvre pour répondre à vos besoins dans les meilleures conditions possibles. Ces comportements agressifs et menaçants à leur égard sont inadmissibles et totalement contraires aux valeurs du service public.

Les élus de la commune dénoncent fermement ces attitudes inacceptables et rappellent que la courtoisie et le respect sont essentiels dans toute interaction avec les agents du service public.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

Dany DUBERNARD

TRANSPORTS SCOLAIRES

Navette intercommunale. Si votre enfant prend la navette entre les écoles, l'inscription se fait en ligne, ici : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>
Jusqu'à la mi-juillet, les frais de dossier sont gratuits.



CONCOURS AGRICOLES



SCEA Brault Gérard (Boivre-la-Vallée): 3e prix pour un mouton vendéen jeune bélier 10 à 12 mois.

Mégane Parthenay: 3e prix pour un jeune bélier 15 à 16 mois, et 2e prix pour un bélier de plus de 4 ans.

Fermeture des Agences Postales

- **de La Chapelle-Montreuil et de Lavausseau , du lundi 21 juillet au samedi 9 août 2025**

(Les colis en instances seront déposés à l'APC de Montreuil-Bonnin du mardi au samedi 9h30-12h / 05 49 53 40 88)

- **de Montreuil-Bonnin du vendredi 15 août au lundi 1er septembre inclus,**

(les colis en instances seront déposés à L'APC de La Chapelle-Montreuil / 05 49 57 83 19).

CONGÉS D'ÉTÉ

Sommaire

- **Service de télé-alerte** p 2
- **Voies et lieux-dits** p2
- **Maitrise du budget** p3
- **DOJO** p3
- **Nos écoles - REUNION PUBLIQUE** p4-5
- **Voirie** p6
- **Station d'épuration** p6
- **Film "Le busard sur la paille"** p9
- **Tri & compostage** p10
- **Vie associative - Subventions** p11-13
- **Évènements** p14
- **Guide de protection ...** p15-16

FEU D'ARTIFICE REPORTÉ !!!

p14

INFORMATIONS MUNICIPALES

Date des prochains conseils municipaux : Salle de la Boivre 20h
mardi 16 septembre 2025, mardi 14 octobre 2025, mardi 18 novembre 2025, lundi 8 décembre 2025*

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune.

<https://www.boivrelavallee.eu/>



FERMETURE DE LA MAIRIE UN SAMEDI SUR DEUX

Depuis le mois d'avril 2025, la mairie à Lavausseau est ouverte uniquement les samedis matin des semaines impaires, de 8h30 à 12h30.

Pourquoi ?

Suite à une étude sur la fréquentation le samedi matin en mairie, il est apparu que très peu de personnes se déplacent ou appellent.

Pour autant, la municipalité souhaite conserver un temps d'accueil le samedi, c'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir un samedi sur 2, lors des semaines impaires.

Le samedi matin est consacré à l'accueil du public et à l'état civil. Les autres demandes sont traitées en semaine.

LAVAUSSÉAU - Modifications des horaires d'ouverture de la mairie :

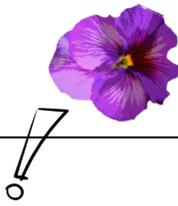
- le lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h30
- le mardi : 9h-12h30 et de 14h-17h
- le mercredi : 9h-12h30 et de 14h-17h
- le jeudi : 9h-12h30 et de 14h-17h
- le vendredi : 9h-12h30 et de 14h-17h
- le samedi : 8h30-12h30 (semaine impaire) / Fermée (semaine paire).

Fermeture des mairies déléguées du lundi 7 juillet jusqu'au 31 août 2025.

La mairie à Lavausseau restera ouverte tout l'été ! Une permanence téléphonique et un accueil physique seront assurés.

Pour nous contacter 05 49 57 81 05 et/ou contact@boivrelavallee.fr

CONGÉS D'ÉTÉ



RESTEZ INFORMÉS - NOUVEAU SERVICE

La commune de Boivre-la-Vallée et le CCAS disposent d'un système d'alerte permettant d'avertir ses concitoyens en cas de risque majeur (inondation, feu de forêt, risque sanitaire, ...) les concernant.

L'inscription, volontaire et gratuite, se fait via :

- le site dédié : www.inscription-volontaire.com/boivre-la-vallee
- le site de la commune : www.boivrelavallee.eu
- en mairie

Veillez à remplir la case "numéro de téléphone" (obligatoire, autorise la réception d'appels) ainsi que la case "numéro de mobile" (autorise la réception de SMS). Ces deux numéros peuvent être identiques.



PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Le plan de sauvegarde communal est terminé. Vous pouvez le retrouver sur le site web de la commune

<https://www.boivrelavallee.eu/plan-communal-de-sauvegarde/>

Ce document recense le qui-fait-quoi, et les ressources matérielles et humaines présentes sur la commune et mobilisables en cas de situation exceptionnellement grave : gros incendie, inondations, pollution, risque nucléaire...

LE GUIDE DE PROTECTION DES PERSONNES est en page 15 et 16 de ce numéro.

PRÉVENTION DES INCENDIES 🔥🔥🔥

Suite à plusieurs interventions concernant des départs de feu mal maîtrisés, nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts à l'air libre par les particuliers et les collectivités est interdit toute l'année 🚫.

Ces déchets s'ils ne sont pas utilisés pour votre compost personnel ou pour faire du paillage dans votre jardin, doivent être déposés en déchetterie (compostage...) ou dirigés vers les filières appropriées.

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, et émet de nombreuses substances polluantes dans l'air.

En France, le brûlage des déchets verts à l'air libre, pourtant interdit (loi n°2020-105 du 10/02/2020), est encore très répandu : plus de 15 % des personnes possédant un jardin enfreignent la loi (parfois sans le savoir), et 830 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés chaque année.

NOUVELLES DÉNOMINATIONS DE VOIES ET LIEUX-DITS

Afin de faciliter la fourniture des services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, il faut identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des voies, il est proposé de dénommer, conformément au tableau ci-après, les lieux et lieux-dits comme suit :

Noms des rues et lieux-dits à modifier

Dénomination actuelle	Dénomination proposée
Maisonneuve Benassay (Praille)	Maisonneuve des Truchets
Maisonneuve Benassay (Montbeil)	Maisonneuve de la forêt
Maison-Neuve - Montreuil-Bonnin	Maison-neuve du parc
La maison Neuve La Chapelle-Montreuil	La maison neuve du sillon
Le Touchaud Benassay	Le Touchaud en Gâtine
La Prouterie Montreuil-Boninn	La Petite Prouterie
La Prouterie Benassay	La Prouterie de Nesdes
Place de la Mairie Benassay	Place de l'école
Rue des Fleurs La Chapelle-Montreuil	Rue des Glycines
Rue de l'ancienne gare Lavausseau	Rue de la Gare



BUDGET DE LA COMMUNE 2025

En 2024 le budget de fonctionnement communal est resté à l'équilibre entre les dépenses et les recettes

3,2 millions d'euros.

Ce budget était excédentaire de 1,55 millions d'euros fin 2024. 0,9 million d'euros de cet excédent sera affecté aux investissements 2025. Il restera donc 0,65 millions d'euros d'excédent sur le budget fonctionnement.

Les investissements prévus pour 2025 vont s'élever à

1.6 millions d'euros.

Les recettes estimées pour financer ces investissements sont de 0,7 millions d'euros ; auxquelles seront ajoutés les 0,9 millions d'euros provenant de l'excédent disponible sur le budget de fonctionnement.

Les investissements seront dédiés aux projets suivants :

- Aménagement de l'atelier municipal
- Création d'un bassin d'infiltration à La Chapelle-Montreuil ✓
- Toiture de la salle de la Boivre ✓
- Fin des travaux de l'église de Montreuil-Bonnin ✓
- Travaux sur la voirie
- Achat d'équipements pour les cimetières

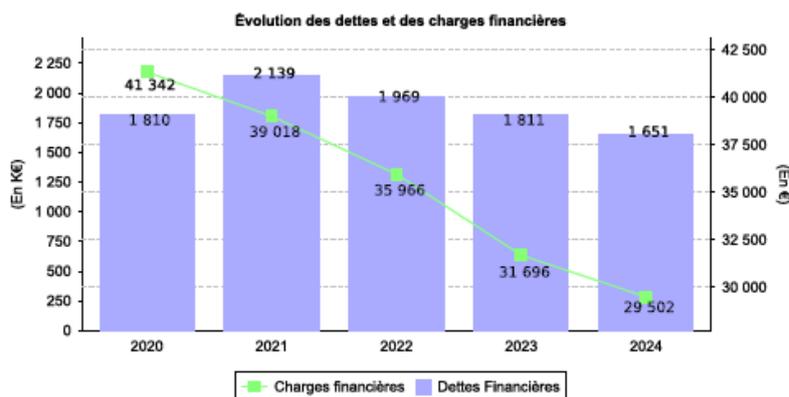
La dette de la commune s'élève à 1,6 millions d'euros.

En 2024 la dette par habitant représente 531,52€

Malgré les augmentations liées à l'inflation nous avons maintenu les dépenses de façon satisfaisante.

Pas de dérapage financier pour notre commune !

Informations précises : CR du Conseil Municipal d'avril 2025
www.boivrevallee.eu ou en mairie de Lavausseau



INAUGURATION DU DOJO SOLIDAIRE

Vendredi 21 mars 2025, Dany Dubernard, maire de Boivre-la-Vallée, son équipe municipale et Arnaud Diez, président de l'USJ (Union Sportive Judo) 86, ont inauguré le dojo solidaire Laurent-Commanay (1), installé au premier étage de la salle des fêtes de Montreuil-Bonnin.

Sacha Houlié, député ; Jérôme Malgouyat, du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et représentant de Frédéric Perissat, recteur de l'académie de la Vienne ; Patrick Lacombe, directeur technique régional ; Damien Le Bour, chargé de développement 1.000 dojos ; et de nombreuses autres personnalités du judo étaient présentes.



Un nouvel outil structurant pour la commune et l'école de Boivre la vallée.

Un dojo financé par l'État et la fédération

Le dojo a été mis en place dans le cadre de la création de 1.000 dojos à l'horizon 2024. Cela a été possible grâce à une convention de mise à disposition d'équipements sportifs (ici une partie de la salle des fêtes) entre la commune de Boivre-la-Vallée et la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées. L'installation du dojo a été financée en totalité par l'État et la fédération. La commune a assuré les travaux (en régie) de peinture.

Le site continuera d'héberger l'USJ 86 mais « il pourra aussi accueillir d'autres activités : gymnastique, yoga », a précisé Dany Dubernard. De son côté, Arnaud Diez a souligné que l'existence du dojo dans la commune « pérennisera la pratique du judo et contribuera à donner une nouvelle dimension au club ».

Contact USJ 86 : lebeault.ludovic@orange.fr

(1) Laurent Commanay, décédé en 2022 à l'âge de 49 ans, était licencié au club et judoka international. Il a notamment été directeur du développement du judo en France et directeur de l'éducation de l'Union européenne de judo. Sa compagne, Gaby Deflorenne, également judokate de haut niveau, a dévoilé la plaque commémorative lui rendant hommage.





AVENIR DES ECOLES, ENJEUX DU TERRITOIRE



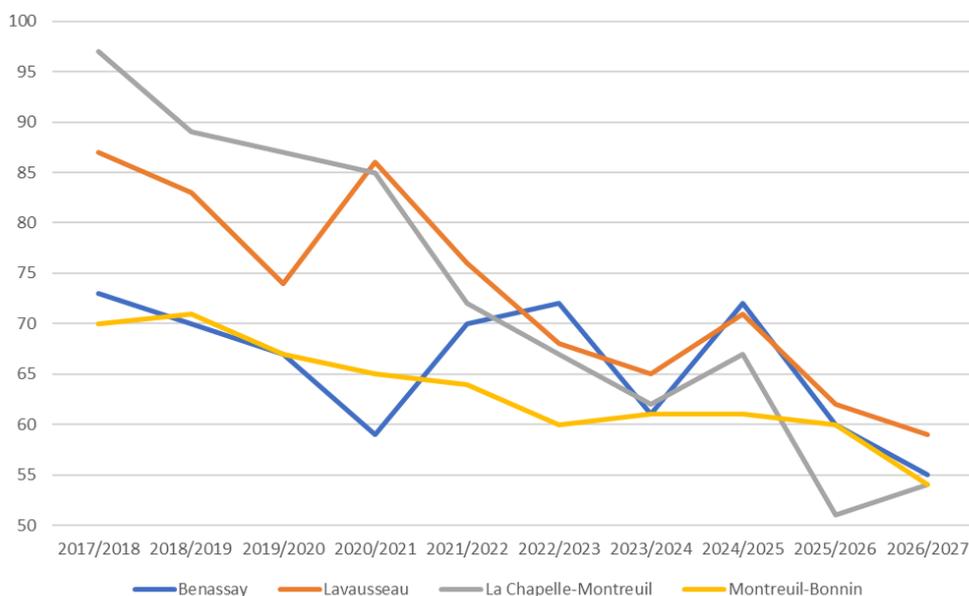
Une réunion publique de concertation a été organisée par la municipalité ce jeudi 19 juin 2025 à destination de tous les habitants de la commune pour envisager l'avenir des 4 écoles de Boivre-la-Vallée. L'objectif était d'informer sur la situation des écoles et d'entendre les attentes de tous : employés municipaux, enseignants, parents d'élèves, acteurs économiques, habitants. Il a été rappelé que les enseignants et l'organisation des classes sont sous la responsabilité de l'académie. La commune ayant à sa charge la gestion des bâtiments, du périscolaire et des cantines. Depuis le début du mandat, chacun des 5 numéros du bulletin municipal **Au fil de la Boivre** et 2 numéros de **BLV journal** ont présenté des articles sur nos 4 écoles, ainsi que sur les principes et l'organisation de la restauration scolaire, les services périscolaires, et les bibliothèques. Depuis le début du mandat, nous nous demandons tous « que faire pour conserver et consolider la qualité pédagogique du service public d'éducation, dans le cadre d'une baisse d'effectifs d'élèves ? » (extrait du triptyque présentant l'expérimentation qui a eu lieu pendant 4 ans).

Les bulletins et journaux sont accessibles en lecture sur le site de la commune ainsi qu'à la mairie de Lavausseau où des exemplaires papier des bulletins sont consultables.

Les courbes présentant les effectifs d'élèves depuis 2017 sont très claires : notre commune participe bien de la baisse démographique observée actuellement :

Effectifs en nb d'enfants lors des rentrées scolaires		2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027
Maternelle	Benassay	73	70	67	59	70	72	61	72	60	55
Primaire	Lavausseau	87	83	74	86	76	68	65	71	62	59
Primaire	La Chapelle-Montreuil	97	89	87	85	72	67	62	67	51	54
Maternelle	Montreuil-Bonnin	70	71	67	65	64	60	61	61	60	54
Total		327	313	295	295	282	267	249	271	233	222

Evolution des effectifs scolaires sur Boivre-la-Vallée



Les 2 colonnes sur fond jaune représente une projection du nombre d'élèves en fonction des naissances enregistrées sur la commune.

La reprise de 2024 est liée à l'épisode de confinement mis en place lors de la crise sanitaire du Covid-19. Le nombre de naissances augmente à la suite d'un creux observé neuf mois après le confinement du printemps 2020.



AVENIR DES ECOLES, ENJEUX DU TERRITOIRE - Suite

L'objectif de la réunion du 19 juin était de faire émerger les enjeux des uns et des autres ; ces enjeux seront pris en compte dans la conduite de la réflexion à venir.

LISTE DES ENJEUX (NON PRIORISES) :

1. PROXIMITÉ :

- Distance maximale des écoles par rapport aux villages concernés,
- Temps de trajet maximum pour les familles
- Temps de trajet maximum pour les navettes
- Emplacement des arrêts des navettes
- Proximité des offres de services périscolaires

2. COMPOSITION DES ÉCOLES ET DES CLASSES :

- Niveau de risque des classes à triple niveaux
- Effectifs moyens des classes
- Capacité d'organisation des classes en cas de petites variations d'effectifs : arrivées en cours d'année, ou d'une année sur l'autre.

3. ATTRACTIVITÉ GLOBALE DE LA COMMUNE

- Effets prévisibles de l'attrait de la commune sur l'installation de nouvelles familles (donc sur les effectifs futurs)
- Effets prévisibles sur les commerces si une école est supprimée et maintien nécessaire du réseau économique de la commune.

4. ADÉQUATION NECESSAIRE DES LOCAUX AVEC LES EFFECTIFS

- Nombre et surface des classes
- Surface des cours, préaux et réfectoires
- Existence de toilettes adaptées

5. QUALITÉ DE LA RESTAURATION

- Effet de l'organisation scolaire envisagée sur l'organisation de la restauration (équipes, services)
- Effet de l'organisation scolaire envisagée sur l'approvisionnement local

6. EFFETS SUR L'EMPLOI (Qualité de vie et des conditions de travail)

- Réorganisation et éventuel reclassement des personnels municipaux
- Nombre de postes d'enseignants, recherche de stabilité des équipes
- Conditions de travail des directeurs-trices (décharge)

7. PROXIMITÉ DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Faciliter l'organisation d'espaces d'échanges formels et informels entre les parents et les enseignants d'une part, les parents entre eux, d'autre part.

Nous sommes face à un défi qu'il faut relever ensemble

A partir du mois d'octobre prochain, un groupe de travail constitué d'élus et de parents d'élèves sera mis en place pour travailler sur le devenir de nos écoles. Il s'appuiera sur les travaux déjà effectués dans le cadre du groupe de suivi de l'expérimentation.

OFFRE D'EMPLOI : SERVICE CIVIQUE 2025-2026



Les écoles de Boivre-La-Vallée recherchent des personnes volontaires pour l'année 2025-2026 en contrat Service Civique (18-25 ans).
Il faut avoir entre 18 et 25 ans (30 ans en situation de handicap)
Le contrat dure 9 mois, l'emploi est rémunéré à hauteur d'environ 600 € par mois, 24h par semaine (du lundi au vendredi) hors vacances scolaires;

Les missions seront :

- accueillir les élèves,
- les aider dans les apprentissages en lien avec le/les enseignant(e).
- les accompagner en sortie, ou lors de déplacements variés
- participer à la vie de l'école sur différents projets, ...

Différentes qualités sont recherchées : Autonomie, Dynamisme, Polyvalence, Écoute, Esprit d'équipe, Bienveillance, Hygiène

Début de la mission en septembre/octobre 2025

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Aurélie GUILLOTEAU, la directrice des écoles par téléphone au 06 08 65 96 73 et/ou par courriel directionecoleBLV@ac-poitiers.fr

Pour postuler c'est ici :

<https://www.service-civique.gouv.fr/.../ecoles-primaires...>





VOIRIE

Réparation du Pont des Renaudières de Lavausseau :

Les travaux de réhabilitation du pont, sont programmés cet été ; le cours d'eau étant à sec, l'attente du dossier IOTA n'est pas obligatoire.

La réouverture de la voie (VC2) est annoncée pour fin septembre.

Type de garde-corps prévu pour le pont.



Balayage des caniveaux avec aspiration

L'entreprise ROIFFE interviendra dans les bourgs de la commune (30km de voiries) 6 passages/an soit 1 tous les 2 mois

Fauchage des voies intercommunautaires

Le fauchage d'été 2025 des voies intercommunautaires, débutera début juillet semaines 29 et 30

Des évolutions sur l'entretien des trottoirs

Suite à l'arrêté 20221026_01, il incombe désormais à chaque propriétaire et locataire d'entretenir les trottoirs et caniveaux situés devant sa façade ou clôture.

En l'absence de trottoir, cette obligation s'applique sur une bande d'1,20m de largeur. L'entretien comprend le balayage, le désherbage, le déblaiement de la neige et du verglas.

Le désherbage devra être réalisé sans utilisation de produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques interdits par la loi.

Les grilles des caniveaux doivent être maintenues en état de propreté afin de garantir un bon écoulement des eaux pluviales.

Les déjections canines sont interdites sur les voies et espaces publics. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller à ce règlement. À ce titre, des sacs à déjections sont à votre disposition à plusieurs endroits de la Commune et en Mairie.

La propreté de notre commune est l'affaire de tous.

Quelques astuces simples et efficaces pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes :



BINEZ



ARRACHEZ



EBOUILLANTEZ

Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers. Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...) Utiliser un désherbeur thermique électrique Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.

Attention : L'eau de javel est à proscrire. Pendant des années, on a inondé ces dangereuses herbes de produits phytosanitaires (désherbants chimiques) dont la plus grande vertu était de disparaître du regard, et les plus gros défauts étaient d'imbiber en continu nos sols et nos cours d'eau, d'empoisonner la chaîne alimentaire et de nécessiter un retraitement coûteux en aval.

N'oublions pas, enfin, que la solidarité peut jouer également un rôle : vous pouvez aider votre voisin qui pourrait être dans l'incapacité physique de réaliser ces tâches. Chaque habitant est acteur de l'image et de la propreté de son village

ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Le prestataire extérieur ESATCO Poitou interviendra dans les 6 cimetières de la commune de mars à octobre (8 passages par an) suivant les conditions météorologiques.

VOITURE ELECTRIQUE

Nouvelles bornes de recharge

Après les 2 bornes de recharge qui avaient été installées près de la salle des fêtes de Benassay, Sorégies vient de mettre en service 2 nouvelles bornes sur la place de la Commanderie (Sur le parking de Lavausseau, entre la boulangerie et l'auberge de la Tannerie).

En 2024 les bornes de recharge de Benassay ont été utilisées 63 fois.

VÉLO ÉLECTRIQUE - Aide à l'achat

Pour promouvoir la mobilité douce sur son territoire, la Communauté de Communes du Haut-Poitou propose, depuis 2020, une aide à l'achat de vélos à assistance électrique. Dans la limite des crédits disponibles.

Nouveau : aide à l'achat de kit d'électrification pour vélo non électrique !

Plus d'infos : <https://cc-hautpoitou.fr/> 05 49 51 93 07

RÉSULTAT CONCOURS PIEDS DE MURS 2024



Ce samedi 29 mars 2025 a eu lieu à la commanderie de Lavausseau la remise des prix du concours De fleurissement des pieds de murs 2024.

Deux gagnantes madame Boutin Maud du village de Benassay et madame Tartarin Annie du village de Lavausseau.

Nous remercions et félicitons tous ceux qui ont participé et œuvré à l'image accueillante de Boivre la Vallée.

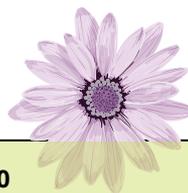


STATION D'ÉPURATION - La Chapelle-Montreuil

La construction de la nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux est **terminée** !

Eaux de Vienne a investi 350 000€ sur ce projet.





Mairie : 05 49 57 81 05

Mairies déléguées

de Benassay : **05 49 57 87 04**

de La Chapelle-Montreuil : **05 49 57 83 18**

de Montreuil-Bonnin : **05 49 57 89 11**

Agence Postale Communale

de Lavausseau : **05 49 57 81 35**

Montreuil-Bonnin : **05 49 53 40 88**

La Chapelle-Montreuil : **05 49 57 83 19**

SIVEER de Neuville : **05 49 51 09 00**

Dépannage électricité SRD : **05 49 89 34 99**

Urgence et dépannage gaz : **05 49 44 70 66**

Un outil collaboratif pour signaler les incidents sur l'éclairage public :

<https://soregies.wesignal.fr/>

Pour tout problème téléphonique, il faut contacter votre opérateur (Free, Orange, Bouygues, Sfr...)

Permanence FRANCE SERVICES tous les lundis -Mairie déléguée de Benassay 05 49 51 93 07 - 06 75 90 82 03

TRANSPORT SOLIDAIRE : 05 49 37 07 78

ASSISTANTE SOCIALE : 05 49 00 43 49

MEDECIN 05.49.43.77.70

INFIRMIÈRE 05.49.54.30.54

NUISANCES SONORES

Suite à de nombreuses plaintes, rappel concernant les nuisances sonores.

Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

<https://www.vienne.gouv.fr/.../Bruit.../Bruit-du-voisinage>

Arrêté du 3 mars 2022 modifiant l'arrêté du 5 janvier 2021

Louer une salle des fêtes : La mairie rappelle aux particuliers la loi encadrant la location des salles des fêtes : Tout bruit excessif après 22 heures peut être considéré comme du "tapage nocturne" et qu'ils seront donc verbalisés. **Article R623-2 du code pénal**

Des gestes simples : Après 22h la fête peut se poursuivre, mais uniquement à l'intérieur de la salle, en veillant à garder les portes fermées et en maintenant un niveau de décibel tolérable. Si vous souhaitez faire du bruit après 22h, assurez vous d'obtenir l'accord du voisinage.

Canon effaroucheur, entre besoin agricole et gêne de voisinage

Entre protection des cultures et nuisance de voisinage, le canon effaroucheur d'oiseau est source de crispations et de litiges. Détonations et bruits à répétition dès le printemps jusqu'en été. Toutes les 10, 15 ou 20 minutes, une détonation se fait entendre. Dans certaines zones avec du matériel mal réglé, c'est une détonation toutes les minutes !

Des gestes simples : Si vous en avez un, pensez à bien vérifier son réglage ; et si vous êtes gênés par l'un d'eux, merci de repérer son emplacement, de contacter le propriétaire pour lui signaler le dérèglement de son appareil, ou de téléphoner à la mairie si vous ne savez pas qui en est le propriétaire.

RAPPEL : L'arrêté préfectoral du 3 mars 2022 à propos des dispositifs sonores qui effarouchent les oiseaux stipule que leur utilisation doit être limitée aux quelques jours où la sauvegarde des semis et récolte le justifie. Leur implantation ne doit pas excéder 3 semaines consécutives.

Ils sont autorisés uniquement de l'heure qui suit le lever du soleil, à l'heure qui précède son coucher (heures de lever et coucher du soleil sont celles fournis par Météo France). Ne doivent pas être implantés à moins de 250m des habitations ou zones sensibles. Une détonation toutes les 15 minutes soit 4 par heures.

AIDE À DOMICILE

Aide à Domicile Les aides et accompagnements à domicile à destination des familles En cas de grossesse, naissance, problèmes de santé, déménagement, moments clés de la vie scolaire de votre enfant, séparation, décès, ..., vous pouvez bénéficier d'aides et accompagnements à domicile. De quoi s'agit-il ? Ce sont des aides temporaires auxquelles peuvent prétendre les familles ayant au moins 1 enfant de moins de 18 ans lorsqu'elles sont confrontées à un événement de nature à perturber l'équilibre familial. Vous pouvez alors bénéficier :
• de professionnels formés qui vous apportent un soutien sur les actes du quotidien et/ou un accompagnement dans l'exercice de la parentalité
• d'une aide financière (CAF/MSA), réductions ou crédits d'impôt Pour plus d'informations : contactez le service enfance et parentalité de la Fédération Départementale ADMR de la Vienne au 05 49 30 35 45. Association ADMR de Vouillé, 2 Ter Basses rues 86190 Vouillé 05 49 54 08 18 - info.assovouille@fed86.admr.org



VACANCES - SOLUTION DE GARDE DE VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE

Le Domaine du Grand Castang basé à Montreuil-Bonnin est une pension 4 étoiles destinée à accueillir dans les meilleures conditions votre animal de compagnie.

Lieu-dit Le Fresnes - Montreuil-Bonnin / Contact : Mme ALBY Véronique

07 88 57 21 75 / alby.veronique@gmail.com / <https://domainedugrandcastang.fr/>





NOUVEAUX ARTISANS / COMMERÇANTS / PROFÉSSION LIBÉRALE

SAFTI

**ACHAT ~ VENTE ~ Estimation (offerte)
conseils en immobilier**
HAZIZA Élodie
Conseillère en immobilier SAFTI
0623351288 / elodie.haziza@safti.fr



CÉ LA VIE - E.I. CHRYSTELLE BUFFET

THÉRAPEUTE PSYCHO ÉMOTIONNEL
Mme Chrystelle BUFFET
7, Rue des Comtes du Poitou - Montreuil-Bonnin
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
06 40 53 40 82 / hrystelle.buffer@orange.fr



ZEL'MA RÉFLEX'SO

Espace de réflexologie :
plantaire, palmaire, auriculaire, faciale
Mme Sonia BARRIQUAULT
1, Route de la Boivre - Benassay
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
06 83 22 48 79 / zelma.reflexo@gmail.com



SL-MULTISERVICES

Besoin d'aide, occasionnelle ou régulière?
*Ménage quotidien ou grand ménage, Préparation de repas
Accompagnement courses, rendez-vous...Aide
administrative, Garde d'animaux, Vigilance temporaire de
votre résidence lors de vos absences...*
Mme Stéphanie LORCY
14 Bis Rue des Tanneurs - Lavausseau
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
06 14 82 10 95 / slmultiservices86@gmail.com

PHOENIX DOG

Educateur Comportementaliste canin vous accompagner dans
l'apprentissage des bases éducatives essentielles pour votre chien.
Nous vous aidons également à mieux comprendre et gérer les
comportements qui peuvent devenir compliqués au quotidien, le tout
grâce à des méthodes douces et respectueuses, adaptées à votre
compagnon à quatre pattes.

Mme Julie LEPAGE
1, Rue de l'Hôpitaue - Lavausseau
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
06 70 71 60 64 / julie.phoenixdog@gmail.com



THÉRAPEUTE EMDR

THÉRAPEUTE PSYCHO PRATICIEN
M. Pierrick GRABOWSKI
7, Rue du Pâtis - Benassay
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
07 68 25 79 00
contact@therapeute-emdr.fr
www.therapeute-emdr.fr



MOBILITÉ - Transport solidaire

Le transport solidaire avec l'association CIF-SP Solidaires entre les âges est **un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport (mineurs accompagnés pour des activités sportives ou autres hors de la commune, adultes, séniors).**

Il fonctionne grâce à la contribution – en fonction de leurs disponibilités – de transporteurs bénévoles qui, au moyen de leurs véhicules, acheminent les bénéficiaires.

Une réservation auprès du CIF-SP est nécessaire avant tout transport : le ou la réceptionnaire de la réservation recherche un transporteur disponible et planifie le trajet. À la date et à l'heure convenues, le transporteur se présente au domicile du bénéficiaire pour le conduire à destination et, le moment venu, le ramener chez lui. Une participation financière est demandée au bénéficiaire. Celui-ci la verse directement à son transporteur, sous la forme d'une indemnité (0,40 € par kilomètre).

En aucun cas le dispositif du transport solidaire n'est là pour remplacer les autres services existants (VSL, taxi, transport à la demande, covoiturage, autres dispositifs de transport solidaire comme Roulons Solidaire du Secours Catholique...) et notre action se veut complémentaire de ces autres dispositifs.

Pour s'inscrire, bénéficiaires et chauffeurs solidaires doivent s'adresser directement à leur mairie pour remplir un formulaire d'inscription et fournir leurs documents (attestation d'assurance responsabilité civile pour les bénéficiaires / permis de conduire, attestation d'assurance, carte grise).

NOUS RECHERCHONS DES TRANSPORTEURS SOLIDAIRES

Le CCAS a reçu plusieurs demandes de personnes souhaitant bénéficier du dispositif. À ce jour, elles ne peuvent être (toutes) satisfaites, faute de transporteurs en nombre suffisant.

Il lance donc un appel au bénévolat en soulignant, à travers différents témoignages, les vertus du transport solidaire :

« En plus de résoudre mes problèmes de transport, cela permet aussi de se retrouver avec d'autres personnes, pour discuter. Pour nous, transporteurs, c'est plaisant de pouvoir être utiles aux autres et de créer du lien. Cela nous fait rencontrer des gens qu'on ne connaissait pas forcément avant. »

Renseignements auprès de la mairie au 05 49 57 81 05



Suite à un départ en retraite, la Mam La Cabane des Pit'chouns de Benassay **une nouvelle assistante maternelle avec agrément prendra ses fonctions en fin d'année.**

Pour plus d'information veuillez vous adresser à la présidente au 06 44 13 73 66 ou au 06 38 58 32 51.



JE NE TOUCHE PAS À MES HAIES !
DU 15 MARS AU 31 JUILLET

JE PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ
EN PROTÉGANT LA NIDIFICATION DES OISEAUX
MAIS AUSSI LA REPRODUCTION D'AUTRES ESPÈCES.



!! PAS TOUCHE À MA HAIE !!

👉 Lorsque vous coupez vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet, vous risquez de perturber la nidification et la reproduction des oiseaux qui ont élu domicile dans vos arbustes. En laissant vos haies intactes durant cette période, vous contribuez à offrir un refuge et une protection à ces animaux fragiles.

🐿 De plus, les hérissons et lapins peuvent également se cacher dans les buissons et les haies pendant cette période de l'année. En les laissant tranquilles, vous leur permettez de se reproduire en toute sécurité et d'éviter les prédateurs.

🌱 En prenant soin de ne pas couper vos haies pendant cette période cruciale, vous participez à la préservation de la biodiversité et à la protection de la faune locale.

Agissons ensemble pour offrir un environnement propice à la vie sauvage !



BONNE NOUVELLE POUR LES PÊCHEURS !

Depuis le 8 mars 2025, le plan d'eau de Montreuil-Bonnin est passé en 2^e catégorie piscicole !

Qu'est-ce que ça change ?

La pêche y sera désormais ouverte toute l'année

Plus besoin d'attendre l'ouverture de la 1^{re} catégorie pour profiter du plaisir de pêcher !

Attention, quelques règles à respecter :

Pendant la fermeture du brochet (du dernier dimanche de janvier au dernier samedi d'avril), certaines techniques de pêche restent interdites : Pêche aux leurres, vifs, morts ou tout autre appât susceptible de capturer un carnassier de manière non accidentelle.

Cette évolution est une avancée pour les passionnés de pêche qui souhaitent profiter de leurs loisirs toute l'année, tout en respectant la réglementation en place.

Retrouvez toutes les infos sur cette modification et les règles en vigueur sur notre site : <http://www.peche86.fr/>



ZONE HUMIDE - STADE DE MONTREUIL-BONNIN

Le conservatoire d'espaces naturels vient d'effectuer des aménagements à proximité de l'ancien terrain de foot de Montreuil-Bonnin (partie zone humide) : création de 3 mares pédagogiques,

d'un verger communal (pommier, poirier) et d'une haie bocagère de 360m qui ont été plantés par des enfants le mercredi 12 mars 2025 (3 classes de l'école de Montreuil-Bonnin et 20 élèves du centre de loisir de la preille, avec animations pour présenter le projet aux écoles.

AIDE À DOMICILE



Aide à Domicile Les aides et accompagnements à domicile à destination des familles En cas de grossesse, naissance, problèmes de santé, déménagement, moments clés de la vie scolaire de votre enfant, séparation, décès, ..., vous pouvez bénéficier d'aides et accompagnements à domicile. De quoi s'agit-il ? Ce sont des aides temporaires auxquelles peuvent prétendre les familles ayant au moins 1 enfant de moins de 18 ans lorsqu'elles sont confrontées à un événement de nature à perturber l'équilibre familial. Vous pouvez alors bénéficier : · de professionnels formés qui vous apportent un soutien sur les actes du quotidien et/ou un accompagnement dans l'exercice de la parentalité · d'une aide financière (CAF/MSA), réductions ou crédits d'impôt Pour plus d'informations : contactez le service enfance et parentalité de la Fédération Départementale ADMR de la Vienne au 05 49 30 35 45. Association ADMR de Vouillé, 2 Ter Basses rues 86190 Vouillé 05 49 54 08 18 info.assovuille@fed86.admr.org



Avant-première LE BUSARD SUR LA PAILLE

Le Busard sur la paille, un film de Marion Fernandez et Maxence Lamoureux habitants de Boivre-La-Vallée - Réalisateur Alain Leroux. Produit par La Salamandre et Les Films du Granit Avec une musique originale de Panunzi Stef Avec le soutien de la LPO France, Boivre-la-Vallée et de la Chambre d'agriculture de la Vienne.

Merci à la centaine de personnes présente lors de cette projection.
Le DVD est disponible sur www.salamandre.org
Le film " Le Busard sur la paille" sera disponible sur la plateforme Salamandre TV à partir du 1er juillet !!

Synopsis : Les busards sont d'élégants rapaces qui nichent dans les champs de céréales. Face à la menace de destruction des poussins par les machines agricoles, il faut protéger chaque nichée une à une, un travail épuisant et bien souvent solitaire auquel Alain a consacré sa vie. Heureusement, il a croisé la route de Virginie, Caroline, Pascal et Katy. Passion transmise, relève assurée ! Alors suivons une année de la vie de ces beaux oiseaux et de ceux qui s'engagent pour les sauver.





Nouvelles consignes de tri des déchets à partir du mercredi 29 janvier 2025 sur la commune de BOIVRE-LA-VALLÉE

J'ai reçu mes 2 bacs individuels

↓
Je sors mon bac sur la voie publique :



Mercredi semaine paire :
je sors le mardi soir mon bac jaune (emballage en vrac)



Mercredi semaine impaire :
je sors le mardi soir mon bac vert (ordures ménagères)

Je n'ai pas reçu mes 2 bacs individuels

↓
Je dépose mes sacs au bac collectif habituel (Point d'Apport Volontaire) :



Mercredi semaine paire :
je sors le mardi soir mes sacs jaunes (emballage en vrac)



Mercredi semaine impaire :
je sors le mardi soir mes sacs noirs (ordures ménagères)

À SAVOIR :

La distribution des bacs individuels se poursuit en février. Dès réception de vos bacs individuels, les habitants doivent passer en ramassage en porte à porte.

Pour l'habitat collectif et certains secteurs où le camion de collecte ne peut pas circuler, la collecte est maintenue en Point d'Apport Volontaire.

VENTE DE COMPOSTEURS - 15€

Composter c'est réduire jusqu'à 30% le poids de votre poubelle grise, c'est valoriser de manière naturelle vos déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, ...) tout en profitant d'un compost de qualité pour vos plantes et espaces verts.

Cette initiative vise à encourager le recyclage organique et à réduire la quantité de déchets envoyés en décharge.

Toutefois, il est essentiel de rappeler que le bon fonctionnement du compostage repose sur le respect de certaines règles de gestion.

Par exemple, il est important d'éviter d'y déposer des matières comme les viandes, les produits laitiers ou les graisses, qui peuvent non seulement perturber le processus de dégradation, mais également attirer des nuisibles tels que les rats. En suivant ces recommandations, nous contribuons collectivement à maintenir un environnement sain et à éviter la prolifération d'animaux indésirables. Nous comptons sur votre collaboration pour faire de cette initiative un succès.

Mise en place composteur partagé

Des composteurs partagés seront installés dans notre 4 villages; par la communauté de communes du Haut-Poitou.

Des communications précises arriveront dans votre boîte aux lettres avant la mise en place des composteurs près de chez vous.

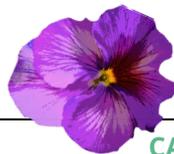
Les bénéfices du compostage

- Réduire sa poubelle et ses odeurs,
- Partager un projet collectif avec ses voisins et créer du lien,
- Limiter l'émission de gaz à effet de serre et l'utilisation d'énergies comme l'eau ou l'électricité, liée à une collecte véhiculée et à l'incinération,
- Jardiner, nourrir la terre et agir pour le vivant.

Service Gestion Valorisation des déchets de la CC du Haut-Poitou
Tél. 05 19 08 19 47 – dechets@cc-hautpoitou.fr

28	Du 7 juillet au 13 juillet	Paire	●
29	Du 14 juillet au 20 juillet	Impaire	●
30	Du 21 juillet au 27 juillet	Paire	●
31	Du 28 juillet au 3 août	Impaire	●
32	Du 4 août au 10 août	Paire	●
33	Du 11 août au 17 août	Impaire	●
34	Du 18 août au 24 août	Paire	●
35	Du 25 août au 31 août	Impaire	●
36	Du 1er septembre au 7 sept	Paire	●
37	Du 8 septembre au 14 sept	Impaire	●
38	Du 15 septembre au 21 sept	Paire	●
39	Du 22 septembre au 28 sept	Impaire	●
40	Du 29 septembre au 5 octobre	Paire	●
41	Du 6 octobre au 12 octobre	Impaire	●
42	Du 13 octobre au 19 octobre	Paire	●
43	Du 20 octobre au 26 octobre	Impaire	●
44	Du 27 octobre au 2 novembre	Paire	●

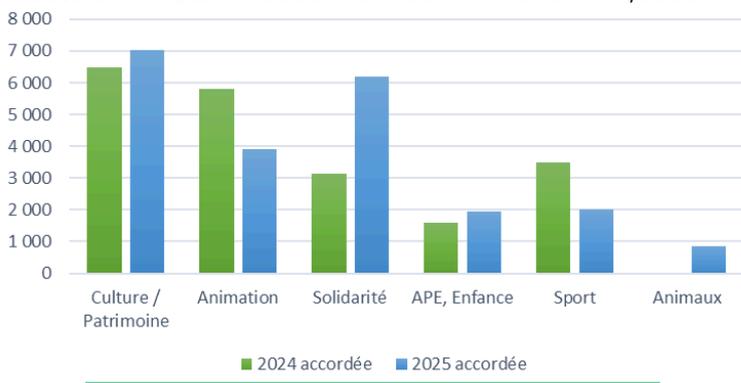




VIE ASSOCIATIVE - Subventions

Plusieurs subventions ont été accordées pour un montant de 17479€. Pour 2025, l'effort sur les subventions s'est porté sur la culture et la solidarité. Elles ont été réparties de la manière suivante :

- Boivre sporting club football, 2000€
- Boivre Sporting Club avec d'autres associations, (fête de la Boivre), 2 000 € ;
- La Courte échelle, 3 096 € ;
- Les Amis du château de Montreuil-Bonnin, 1 750 € ;
- Pétal, 2.000 €,
- Ape La Chapelle-Montreuil/Montreuil/Bonnin , 1.000 € ;
- comité d'animation de Lavausseau (corrida des Tanneurs), 1.000 € ;
- Festi Boivre (dont la manifestation du 13 juillet), 900 € ;
- Artifis (Fête de la musique), 800 € ;
- Valboivre, 588 € ;
- APE de Benassay-Lavausseau (dont un voyage scolaire), 500 € ;
- Film du Granit, 500 € ;
- Rouge Cheyenne, 500 € ; Découvertes (l'œil de la Boivre), 400 € ;
- Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), 245 € ;
- Les Chérubins, 200 €.
- La commune ayant signé une convention avec la Fondation 30 Millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages, l'association l'Auberge des Bichinos assure le trappage, le transport des animaux chez le vétérinaire, et le surplus d'identification que la Fondation ne prend pas en charge. 850€ ;
- L'association Les Amis du château de Montreuil-Bonnin, 500€.



NOUVELLES ASSOCIATIONS



L'ESCALE DES ANGES DE KANDOR (L'EDAK) - ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE

L'association concerne : Chiens, chats, équidés.
Mme CHARTIER Karine, Présidente de l'association
3, L'Hilairière - Benassay 86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
assoedak@gmail.com



LES OISEAUX DE BOIVRE-LA-VALLÉE

Après plus de quatre années d'existence en tant que collectif rassemblant 345 membres engagés, "Les Oiseaux de Boivre la Vallée" prend aujourd'hui la forme d'une association.

Bureau : Co-Présidentes – Virginie Braconnier et Caroline Renaud,
Trésorière – Katy Logan, Secrétaire – Alain Leroux.

CAPOEIRA - GINGA NAGÔ BOIVRE-LA-VALLÉE

Movimento de Consciência Corporal

M. Samuel CHARPENTIER
2, Place de la Mairie - Lavausseau
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
07 50 06 97 87
samuka@ginganago.org
<https://haut-poitou.ginganago.org/>



CAP La Preille - Les valeurs de solidarité et de citoyenneté expérimentées par les enfants

Dans le cadre de son projet pédagogique des vacances de février 2025, Ophélie Datiche, directrice du centre d'animation de la Preille, à Boivre-la-Vallée, et son équipe d'animateurs ont souhaité **sensibiliser les enfants à la notion de « héros du quotidien »**. « À travers différentes actions concrètes, nous voulons leur faire comprendre que le courage, l'entraide et la solidarité ne sont pas réservés aux super-héros de fiction, mais qu'ils sont incarnés, chaque jour, par des personnes ordinaires aux engagements extraordinaires, y compris dans leur territoire, indique la directrice. Notre démarche repose sur une approche active : plutôt que parler des valeurs de solidarité et de citoyenneté avec les enfants, nous leur donnons l'opportunité d'expérimenter celles-ci au contact de professionnels et de bénévoles qui consacrent leur vie aux autres. »

Les principales actions mises en place ont consisté en une opération « Nettoyons la nature » au stade de Benassay et au Petit-Bois, une rencontre avec les bénévoles de la Croix-Rouge avec une collecte de dons au Super U de Vouillé, une initiation aux premiers secours dispensée par Jessy Dezouches, ambulancier urgentiste et père d'enfants fréquentant le centre, une visite de la caserne des sapeurs-pompiers de la Blaiserie ou un ciné-débat autour du film Vaillante. « Ces temps forts ont permis de mettre en lumière l'implication des enfants et de valoriser ceux qui œuvrent au quotidien pour les autres », souligne Ophélie Datiche.

Le centre d'animation, ou accueil de loisirs, est ouvert aux enfants de 3 à 14 ans, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Centre d'animation : en période scolaire, le mercredi à partir de 11 h 45 (avec ramassage scolaire organisé par la Preille depuis les quatre écoles de Boivre-la-Vallée et celle de Latillé) et jusqu'à 18 h 30 (avec départ échelonné à partir de 17 h) ; pendant les vacances, du lundi au vendredi à partir de 7 h 30 (avec arrivée échelonnée jusqu'à 9 h) et jusqu'à 18 h 30 (avec départ échelonné à partir de 17 h).

CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Cette année 2025, les traditionnelles célébrations de la victoire du 8-Mai 1945 avaient une saveur particulière à Boivre-la-Vallée.

80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la commémoration a rassemblé les anciens combattants, les autorités, les élus locaux dont Madame le Maire Dany Dubernard, le conseiller départemental Benoit Coquelet, et le sénateur Bruno Belin, mais aussi des élus de notre commune jumelée de Koenigsmacker dont son Maire Pierre Zenner venus de Moselle rappeler le lien fraternel qui nous uni (l'accueil de 700 mosellans lors de la seconde guerre mondiale). Un public nombreux est également venu assister à la cérémonie.

Des enfants de Boivre-la-Vallée nous ont lu un texte qui concluait au devoir de conserver la paix « A la paix comme à la paix » Monsieur Guy Bailly et Claude Métiviers (fils d'une famille mixte Poitou et Moselle) se sont vu remettre la médaille de reconnaissance de la nation agrafe Afrique du Nord pour leur participation au conflit en Algérie ; médailles remises par Claude Bertaud et Stéphane Girardeau président de l'association des anciens combattants. Par cette cérémonie, les anciens combattants maintiennent une fois de plus la mémoire de ce que nous ne voulons plus revoir.



VIE ASSOCIATIVE -

Une troisième expo photos très réussie



L'expo photos organisée pour sa troisième fois les 1er et 2 février 2025 salle de la Boivre à Lavausseau par le club L'Œil de la Boivre a accueilli de très nombreux visiteurs.

Présidé par Valérie Debenest, le club compte une douzaine de membres qui se retrouvent à la mairie de Montreuil-Bonnin le jeudi soir (atelier analyse d'image, formation photo, atelier logiciels...).

Les artistes ont présenté plus de 150 photographies prises sur des sujets multiples : voyages, portrait, insectes, scènes de la vie ordinaire...

L'invitée d'honneur de l'expo était Anne-Laure Maniago. Elle nous a fait découvrir l'humain pendant son tour du monde.

Comme lors des éditions précédentes, L'Œil de la Boivre a associé à l'exposition des artistes boivrevalléens : les peintres Gisèle Wattbled et Mickaël Guérinet et la souffleuse de verre Floriane Tourrilhes.

Contact : courriel loeildelaboivre@gmail.com

Association Découvertes

Le Festival de théâtre des Cominamis



Du vendredi 14 au dimanche 30 mars dernier, la compagnie de théâtre Les Cominamis a fait son festival à la salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil..

Les Cominamis sont une composante de l'association Découvertes, qui comprend également l'Egal chapelais (danses folkloriques) et le club photos L'Œil de la Boivre. Temps fort de l'année, ils comptent une soixantaine de membres, également répartis entre adultes et enfants (à partir du CP) et adolescents. Maud Boutin, la présidente de Découvertes (1), souligne combien cette composition intergénérationnelle des Cominamis crée de l'émulation. « Depuis la création de notre troupe, nous accueillons des enfants dont les plus anciens sont devenus adultes. Et, chaque année, de nouveaux garçons et filles nous rejoignent avec leur dynamisme, leur volonté d'apprendre et de belles qualités. Ce qui oblige les adultes à se mettre au niveau. Et assure la pérennité des Cominamis. » Organisées en partenariat avec la commune de Boivre-la-vallée, les représentations des week-ends du mois de mars ont constitué, comme chaque année, le temps fort de l'année.

Les Cominamis ont proposé, par ailleurs, un spectacle de Noël pour les enfants de la commune.

Une fois de plus comme tous les trois ans, le festival d'arts de la rue de la Chapelle-Montreuil a été un succès.

Informations au 06.43.50.19.53 ou mo2benai@wanadoo.fr (1) Bureau : présidente Maud Boutin ; secrétaire : Claire Blanchard ; trésorière : Florence Mesrine

Association Petal : Dynamiser la vie rurale



Créée en 2017 et basée à Boivre-la-Vallée, l'association en milieu rural Petal compte, autour d'Isabelle Sourmey, sa présidente, une trentaine de membres actifs, bénévoles œuvrant à l'organisation des événements, ainsi qu'une centaine d'adhérents. Petal, indique la présidente, a pour ambition de « dynamiser la vie locale, tisser du lien, favoriser des temps de partage de savoir-faire et de transmission intergénérationnelle, et proposer des activités culturelles et sportives de proximité. **À travers des valeurs de partage, de transmission, de solidarité, et de convivialité** ».

Petal propose des activités hebdomadaires ou ponctuelles : Pilâtes, entretien physique, yoga et qi gong pour adultes, kung-fu pour enfants, atelier méditation et yoga, atelier sophrologie, atelier danse et bien-être, balades qi gong en forêt, veillées de contes chez l'habitant.

Outre ces propositions, l'association trouve sa pleine expression dans trois événements ou projets en cours : l'organisation du festival Cultures au jardin, le développement de l'éco lieu, la création du tiers-lieu La Tanière.

Cultures au jardin

Le festival Cultures au jardin, qui fêtera en 2026 sa cinquième édition, a pour objet de faire se rencontrer tous types de cultures dans un jardin privé itinérant. Arts du spectacle (théâtre, contes, cinéma, concert, musiques), installations d'art plastiques et expositions, travail de la terre (maraîchage, potager, etc.), cuisine... Faire, aussi, ce faisant, se rencontrer des gens qui vivent côte à côte, sans se connaître parfois.

Cultures au jardin est organisé (à peu près) en même temps que les Rendez-vous au jardin au plan national. Avec, à nouveau cette année une programmation artistique de qualité, un marché de producteurs et artisans locaux, et une exposition de sculptures bois, céramique d'art, etc.

Terre Infinie

Terre Infinie est un lieu coopératif, situé à Lavausseau, qui abrite un espace dédié à l'habitat participatif, prévu pour accueillir trois familles. Et un espace, ouvert à tous, lieu ressource, d'échanges, de partage et de transmission.

Avec pour ambition, notamment, de « réduire notre empreinte écologique, vivre dans le respect du vivant, explorer un mode de gouvernance respectueux de l'humain et de la parole de chacun. »

Terre Infinie met en place, tout au long de l'année, des chantiers participatifs pour permettre la transmission de compétences ainsi que des événements culturels et des ateliers autour de l'écologie et du bien-être accessibles à tous.

La Tanière

Suite à la mise à disposition, par des membres de l'association, d'une maison de bourg, à Lavausseau, l'idée de la transformer en salle polyvalente avec des espaces modulables s'est rapidement imposée. Les locaux, une fois réaménagés, pourront servir de salle de réunion, de stage, de soins, de projection, de spectacles... Des chantiers participatifs sont organisés tout au long de l'année pour ce projet. L'association accueille volontiers des forces vives et invite, donc, toute personne intéressée à la contacter.

Contacts Petal : sur Facebook, Association Petal ou 06.85.75.98.75 ou associationpetal@mailo.com

CHANTIERS PARTICIPATIFS LA TANIÈRE

Grand rue - Lavausseau avec
Petal
05/07, 20/09 et 15/11

LE COLLECTIF DES AMI(E)S DES TRICOT-THÉS

se retrouvent tous les mercredis
après-midi dès 14h30 au
restaurant de La Tannerie à
Lavausseau

SOUFFLEUSE DE VERRE

**Réouverture de l'atelier
depuis le 9 avril 2025**

(du mercredi au samedi).

Initiation soufflage au chalumeau
Rallumage des fours depuis fin mai

VIE ASSOCIATIVE ET BIBLIOTHÈQUES

FERMETURE ESTIVALE DES BIBLIOTHÈQUES



- La Chapelle-Montreuil, le mercredi 23 juillet (ouverture le samedi 26 juillet), puis du 28 juillet au 17 août.
- Benassay et Montreuil-Bonnin du 4 au 31 août.

Pensez à venir faire quelques emplettes afin de ne pas vous retrouver démunis, ce serait bien dommage !

Toute l'équipe vous souhaitons un bel été ☀️

Les bibliothèques de Boivre-la-Vallée mettent à disposition du public un large fond de livres, de magazines et de jeux de société.

Grâce à l'**adhésion gratuite** vous pouvez emprunter ces documents et accéder aux sites du Haut-Poitou et de Lire en Vienne.

Les bibliothèques de Boivre-la-Vallée organisent régulièrement des animations auxquelles vous pouvez assister et participer (bébés lecteurs, après-midi et soirées jeux de société, activités manuelles, rencontres, prix littéraires, spectacles...)



Résultat de la 19ème édition :

- 6ème avec 1 voix : Nord Sentinelle de Jérôme Ferrari
- 4èmes ex aequo avec 3 voix : Place de Paradis de Xavier-Marie Bonnot et Le club des enfants perdus de Rebecca Lighieri
- 3ème avec 6 voix : Le château des insensés de Paola Pigani
- 2ème avec 7 voix : La manche de Max de Paz
- **1er avec 15 voix : Stella et l'Amérique de Joseph Incardona** 🏆

Rendez-vous pour la nouvelle sélection qui sera encore plus festive que d'habitude car il s'agira de la 20ème édition !!! Surprises à venir...

- une page Facebook pour la vie des bibliothèques et les animations Bibliothèques de Boivre-la-Vallée :

<https://www.facebook.com/bibli86470/>

- un site internet pour consulter vos prêts en cours et vos réservations, prolonger vos emprunts, réserver vos documents : bibliotheques-haut-poitou.departement86.fr

- Lire en vienne, une offre numérique, gratuite, Ebooks, presse, Musique, films, Bibliodyssée : <https://lireenvienne.fr>

Pour vous identifier utilisez votre numéro de carte et votre année de naissance.

Agenda 2025-2026
Tango Argentin - Lavausseau

Tango Cafetín

- 06/09 - Forum des associations
- 15/09 - Reprise des Cours
Le Lundi 20h15 - 2 cours à l'essai
- 12/10 - Dimanche Rouge Tango
2 Ateliers: technique, musicalité + pratique
- 11/01/2026 - Dimanche Rouge Tango
2 Ateliers: technique, musicalité + pratique
- 28/02 - 01/03 - Milonga Emoción
- 25 & 26/04 - Milonga Primavera

***Festi' Tango Lavausseau 06 & 07 juin 2026**
Ricardo Calvo & Sandra Messina
6 cours, milonga & démonstration
*Informations à venir

Lavausseau - Salle de la Boivre 86 470 - 25kms Poitiers
tangocafetin@gmail.com 0630352640

PETAL organise des cueillettes solidaires

Vous avez des fruits qui se perdent dans votre jardin ?
Des bénévoles de l'association vous proposent de les ramasser et de les partager entre vous et l'épicerie solidaire de la courte échelle à Latille ou les resto du cœur à Vouillé.

Vous souhaitez vous régaler de bons fruits tout en aidant vos voisins ?
Il vous suffit d'adhérer à l'association (10€/an) et de nous contacter pour participer aux cueillettes.

Contact / infos au 06.70.65.77.78
associationpetal@mailo.com

Avec l'arrivée du soleil, c'est bientôt l'arrivée de l'abondance de fruits !

Chaque année de nombreux fruits pourrissent dans les jardins, car ils n'ont pas pu être cueillis. A l'heure où de nombreuses personnes n'ont pas les moyens de s'en procurer, l'association PETAL propose d'organiser des cueillettes solidaires et anti-gaspi.

L'objectif est de limiter le gaspillage alimentaire en organisant des cueillettes avec des bénévoles chez les habitants qui en font la demande soit parce qu'ils n'ont plus la possibilité de le faire eux-même soit parce qu'ils en ont trop par rapport à leur besoin.

Les fruits récoltés sont partagés entre les cueilleurs, les propriétaires et le surplus est donné soit à la courte échelle à Latille soit au resto du cœur à Vouille.

Alors si cette action vous parle et que vous avez des fruits à ne plus savoir quoi en faire, merci de contacter Amélie au 06.70.65.77.78

ACCA Associations Communales de Chasse Agréées

Le week-end du 15 et 16 mars, les ACCA de la commune se sont associées à l'opération « J'aime la nature propre » initiée au plan national par la Fédération nationale des chasseurs. Une vingtaine de ramasseurs de déchets, dont trois non-chasseurs, parmi lesquels Isabelle Bayart, élue de la commune, habituée de ces opérations, ont parcouru vingt kilomètres, dont trois de chemins. Ils ont rassemblé pas moins de 200 kg de déchets de toutes natures : pour enfouissement, pour recyclage, verre, ferraille, câbles électriques et téléphoniques, cartons et papiers.





COMMÉMORATION DU 14 JUILLET INVITATION

Dany DUBERNARD, Maire de Boivre-La-Vallée, les Maires adjoints, les membres du Conseil Municipal de Boivre-La-Vallée, les Présidents des Anciens Combattants de Boivre-La-Vallée, vous invitent

À LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE LUNDI 14 JUILLET 2025

Rendez-vous à **11h30**

DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS PLACE DE L'ÉGLISE - LAVASSEAU

UN VIN D'HONNEUR clôturera la cérémonie à la salle de la Boivre - Grand Rue - Lavausseau - 86470 BOIVRE-LA-VALLÉE

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET INVITATION

Dépôts de gerbes devant les monuments aux Morts de :

- Montreuil-Bonnin à 9h30
- La Chapelle-Montreuil à 10h
- Nesdes à 10h30
- Benassay à 11h
- Lavausseau à 11h30

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET
VENEZ FÊTER LA FÊTE NATIONALE

DÈS 19H - BUVETTE ET APERITIFS
DÈS 20H30 - SOIRÉE REPAS
JAMBALAYA CRÈME
DESSERT ÉCLAIR/CHOUCRON

ANNULÉ

ATELIER AUX FLAMBEAUX DÉPART DU STADE
23H FEU D'ARTIFICE ETANG DE LA CHAPELLE-MONTRÉUIL
SUIVI DU BAL POPULAIRE STADE DE LA CHAPELLE-MONTRÉUIL

Juillet

FEU D'ARTIFICE : Reporté suite à l'arrêté préfectoral, lié aux fortes canicules attendues cet été. Le feu d'artifice étant déjà payé au près du prestataire, une réflexion est en cours sur la réorganisation de cet événement.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

lundi 14 juillet 2025, dès 11h30 au monument aux Morts de Lavausseau suivi du pot de l'amitié salle de la Boivre.

TERRE EN FÊTE, samedi 19 juillet 2025, portes ouvertes festives organisées par le collectif terre infinie, chemin de la poste - Lavausseau.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 25 juillet 2025, dès 19h30, salle de la Boivre - Gratuit.

CONCERTS EN NOS VILLAGES

- vendredi 25 juillet église Saint-Eutrope (La Chapelle-Montreuil), à 17h et à 20h30 Trio avec piano, violon, alto et violoncelle,
 - samedi 26 juillet - Concert aux Bougies (Temple de Nesdes), 20h30 Quatuor à cordes, violons, alto et violoncelle.
 - dimanche 27 juillet église Saint-André (Montreuil-Bonnin) à 17h quatuor à cordes. ***Réouverture du site au public**
- Tarif habitants de Boivre-La-Vallée 13€ et 7€, gratuit -15 ans

Août

EXPOSITION Michel Blanc

Inauguration 01/08 18h30
Du 1er au 16 août
Salle de la Tannerie - Lavausseau
PROJECTION DU FILM
Je vous trouve très beau
vendredi 8 août 21h
Salle de la Tannerie



CINÉMA PLEIN AIR à La Preille

Mercredi 27 août dès 19h30 jeux extérieur, restauration, buvette dès 21h30 Projection du film Wonka, gratuit tous publics (Si pluie projection à la salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil).



Septembre

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS et FÊTE DE LA BOIVRE

samedi 6 septembre 2025, salle des fêtes de Benassay dès 14h Jeux en plein air marché de producteurs locaux, et forum des associations, dès 18h30 Soirée spectacle organisée par Festi Boivre.

CONCOURS DE BELOTE organisé par le club Val Boivre, vendredi 12 septembre 2025, dès 13h30 salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

FÊTE MÉDIÉVALE AU CHÂTEAU / JEP

samedi 20 septembre 2025 de 11h à 23h et dimanche 21 septembre 2025 de 11h à 18h, 11ème fête médiévale au château de Montreuil Bonnin. Venez faire un voyage dans le temps et apprécier le patrimoine médiéval, avec de nombreuses animations.

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE organisée par Familles Rurales de Benassay, salle des fêtes de La Chapelle-Montreuil.

CONCOURS DE BELOTE, le vendredi 26 septembre 2025, organisé par les aînés ruraux de Lavausseau, dès 13h30 salle de la Boivre - Lavausseau.

Octobre / Novembre

ATELIERS NUMÉRIQUES organisés par CIF-SP, Solidaires entre les âges
Lundi 13 octobre 2025, dès 14h salle de la Boivre, Lavausseau

ATELIERS NUMÉRIQUES organisés par CIF-SP, Solidaires entre les âges
Lundi 3 novembre 2025, dès 14h salle de la Boivre, Lavausseau

*dates indicatives sous réserve de modifications.

Concerts en nos villages

Un petit concert de musique classique à découvrir ! ...

LA CHAPELLE-MONTRÉUIL Église	Vendredi 25 juillet	17h00 & 20h30
NEDES - BENASSAY Église	Samedi 26 juillet	20h30
MONTRÉUIL - BONNIN Église	Dimanche 27 juillet	17h00

Concert aux Bougies
Musor - Barocine - Ravel
Mendelssohn - Beethoven

Quatuor à cordes
Schubert - Beethoven - Schubert

Tarif: 13 € et 7 € (habitants) & gratuit -15 ans
Concerts en nos villages à au de Québec, 86500 Quincy

Informations et réservations 06 92 40 932
www.concertsvillages.com

VISITE CHÂTEAU DE MONTRÉUIL-BONNIN

Ouverture au public
• Du 1er au 12 juillet 2025
• Du 25 août au 30 septembre
De 12h à 18h / Tarif : 10€



TERRE EN FÊTE #9
PORTES OUVERTES FESTIVES

SAMEDI 19 JUILLET
DÈS 16H
ENTRÉE PRIN LIBRE ET CONSÉQUENT

ATELIERS
SPECTACLES
CONCERTS

REPAS PARTAGÉ
APPORTE UN PLAT, SALÉ OU SUCRÉ

BAR
STAND "LES CRÊPES D'ISA"
CRÊPES SUCRÉES

Éco-Boivre Boivre-La-Vallée
TERRE INFINIE
CHEMIN DE LA POSTE
LAVASSEAU

Un événement PETAL

TERRE EN FÊTE #9

16H
OUVERTURE DU SITE

16H30 - 17H30
VISITE DU LIEU ET DES HABITATS

16H - 18H
ATELIERS
MICROMACRAMÉ
LES PLANTES À LA LOUPE DE TERRE VIVRE

19H30
CIE UN PIED DEBANS
CHIALE PAS, T'ES PAS UNE NANA!
de Manu-El Kabral

20H30
REPAS PARTAGÉ
APPORTE UN TRUC!
SALÉ OU SUCRÉ

21H30
YELLOW BOUNCE
Songs of Becket and more!
Jazz and Swing

23H
DJ SET

3^{ème} ÉDITION - 2025

Fête de la Boivre

6

STADE DE BENASSAY | SEPTEMBRE | ENTRÉE LIBRE
CONCERTS GRATUITS

À PARTIR DE 18H

LES SYMPATIFS | P'TIT COQUELICOT | MOIZBAT

19H
INITIATION DANSE TRAD

BAR À HÛITRES
PRÉCOMMANDE jusqu'au 1^{er} SEPTEMBRE au 06 92 40 93 43
12 HÛITRES (hors consommables) 10€

BUVETTE & FOOTRUCK

STRUCTURE GONFLABLE & JEUX EN BOIS

NUMÉRO D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17 ou 05 49 51 81 23
- SAMU : 15
- Urgence SMS : 114
- Urgence Europe : 112

KIT D'URGENCE

Ce kit, préparé en amont par vos soins et à conserver dans un sac, vous servira pendant les premières 72h en cas de risque majeur.

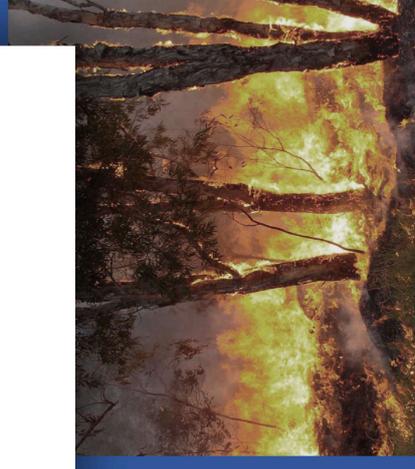
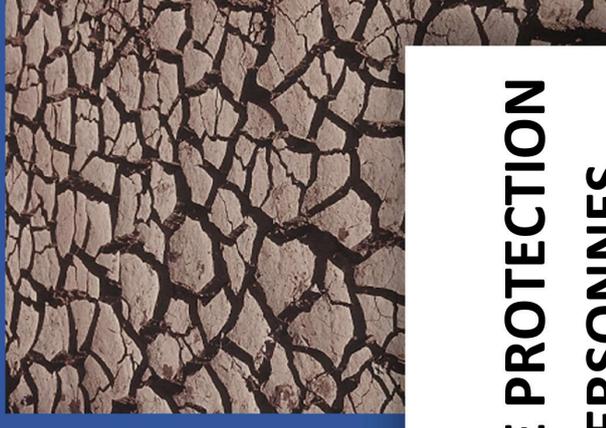
- Photocopie** des documents essentiels (Carte d'identité / Passeport, Ordonnances...)
- Argent** liquide
- Eau** potable
- Nourriture** non périssable
- Vêtements** chauds
- Trousse **premiers soins**
- Médicaments**
- Lampe** de poche / Bougies
- Briquet** / Allumettes
- Nécessaire **hygiène**
- Radio** à piles
- Lunettes** de vue (paire de secours)
- Jeux** (pour s'occuper)
- Couteau** multifonction
- Chargeur** de téléphone

S'INFORMER

- **Radio** : Ici Poitou – 87.6 MHz ou 106.4 MHz
www.francebleu.fr/radio/poitou
- **TV** : Chaines du groupe France TV
- **FR-Alert** : Alertes envoyés par SMS aux personnes en zone de risque majeur - Sans inscription
- **Système d'alerte de la commune** :
www.inscription-volontaire.com/boivre-la-vallee
- **Site de la commune** : www.boivrelavallee.eu
- **Facebook de la commune** : @Boivrelavallee.mairie
- **Panneaux lumineux** (Bourgs des mairies déléguées)



MESURES À PRENDRE EN CAS DE RISQUES MAJEURS



GUIDE DE PROTECTION DES PERSONNES

MESURES GÉNÉRALES

En amont :

- **Préparez votre kit de secours**
- **Gardez ce livret** (sur le réfrigérateur, avec votre kit de secours, ...)

Lors d'un événement :

- **Informez-vous**
- **Suivez les instructions**



INONDATION

- Restez à l'abri
- Évitez de vous déplacer
- Réfugiez-vous à l'étage
- Coupez le réseau (l'électricité, le gaz et le chauffage)
- Évitez la voiture
- Évitez les sous-sols et les parkings souterrains

Mesures post-inondations

- **Aérez et désinfectez les pièces**
- **Si votre installation est sèche, rétablissez l'électricité**
- **Chauffez dès que possible**



SÉISME

- En intérieur, restez près d'un mur ou sous un meuble solide
- **Éloignez-vous des fenêtres**
- **Éloignez-vous du bâtiment**, si vous êtes au rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie
- **Éloignez-vous des lignes électriques**
- **Restez dans votre véhicule** si la secousse intervient alors que vous êtes à l'intérieur

Restez attentifs, il peut y avoir des répliques après une première secousse.

ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

→ **TEMPÊTE**

- **Abritez-vous** dans un bâtiment en dur
- **Fermez portes et volets**
- **Éloignez-vous** des façades et des vitres
- **Surveillez et renforcez**, si possible la solidité des éléments de construction
- **Rangez les objets** susceptibles d'être emportés ou endommagés
- **Limitez vos déplacements**

→ ❄️ **GRAND FROID**

- **Couvrez-vous** convenablement (surtout les extrémités et les voies respiratoires)
- **Limitez les efforts physiques**
- **Évitez la consommation d'alcool**
- Gardez les nourrissons et jeunes enfants à l'intérieur
- **Évitez de surchauffer** votre logement

Face à une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, contactez le **115** 📞

En cas d'urgence, appelez les pompiers (☎️ **18**) ou le SAMU (☎️ **15**)

→ ☀️ **CANICULE**

- **Buvez régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif
- **Rafrâchissez-vous** et **mouillez-vous** au minimum le visage et les avant-bras
- **Mangez** en quantité suffisante
- **Évitez la consommation d'alcool**
- **Passez quelques heures** par jour dans un **lieu frais**
- Gardez votre **logement frais** (fermeture des volets en journée, ouverture des fenêtres la nuit, ...)
- **Donnez de vos nouvelles** à vos proches

FEU DE FORÊT

- **Éloignez-vous du feu** en restant dos à lui
- **Recherchez un abri**
- **Respirez**, si possible, à travers un linge humide
- **Restez dans votre voiture** si vous êtes surpris par un front de flammes
- **Évacuez uniquement sur ordre des autorités**
- **Fermez les bouteilles de gaz** (éloignez celles qui sont en extérieur)
- **Fermez et arrosez** les volets / portes / fenêtres
- **Occultez les aérations** avec des linges humides
- **Éloignez les éléments combustibles** (linge, mobilier en PVC, tuyaux, ...)
- **Habillez-vous** avec des vêtements de coton épais couvrant toutes les parties du corps

NE PORTEZ AUCUN VÊTEMENT SYNTHÉTIQUE

NUCLÉAIRE

- **Enfermez-vous** dans un bâtiment
- **Bouchez toutes les arrivées d'air vitale** (Les lignes téléphoniques doivent rester libres)
- **Prenez une dose d'iode** stable afin de prévenir l'assimilation d'iode irradié, volatile, par l'organisme

Centres de distribution :

- > Salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil - avenue du 19 mars 1962
- > Salle des fêtes de Benassy - 2 Allée des Thuyas

Pour un comprimé de 65mg (à dissoudre dans de l'eau / du lait) :

Personne de plus de 12 ans	2 comprimés
Enfant de 3 à 12 ans	1 comprimé
Enfant de 1 mois à 3 ans	1/2 comprimé
Enfant jusqu'à 1 mois	1/4 de comprimé



MATIÈRES DANGEREUSES

- **Quittez la zone** ou cherchez un abri

En cas d'exposition

- **Lavez-vous à l'eau**
- **Retirez vos vêtements** et changez-en si possible

Une fois à l'abri

- **Bouchez les entrées d'air** (portes, fenêtres, aérations, ...)
- **Réduisez le chauffage**
- **Arrêtez toute ventilation** et climatisation
- **Évitez toute flamme** ou étincelle
- **Téléphonez seulement en cas d'urgence vitale** (Les lignes téléphoniques doivent rester libres)
- **Restez à l'abri** même si vos proches sont restés à l'extérieur



TERRORISME

DANS BATIMENT PUBLIC,
NE DÉCLENCHÉZ PAS L'ALARME INCENDIE

- **Échappez-vous** si c'est sans danger
- **Utilisez un itinéraire connu**
- **Restez à couvert**
- **Alertez les personnes**
- **Enfermez-vous et restez caché**
- **Éloignez-vous** des fenêtres
- **Mettez votre portable sur silencieux**
- **Restez discret**
- **Alertez les secours** (☎️ **17** ou **112**)
- **Devant les secours, gardez les mains levées et ouvertes**

Se cacher ou fuir est impossible :

- **Protégez-vous** avec un bouclier de fortune